

Communiqué

Résultats des élections professionnelles 2005 des personnels médicaux hospitaliers

Les cinq bureaux de vote nationaux présidant à la proclamation des résultats définitifs des élections professionnelles des personnels médicaux hospitaliers ont achevé, ce mercredi 13 juillet 2005, leurs opérations de dépouillement des votes, commencées le vendredi 8 juillet dernier.

Ces élections concernent trois statuts de personnels médicaux hospitaliers :

- les praticiens hospitaliers temps plein (27099 inscrits) ;
- les praticiens hospitaliers temps partiel (5583 inscrits) ;
- les personnels enseignants et hospitaliers titulaires (5335 inscrits).

Elles président **au renouvellement des membres syndicaux de cinq instances nationales, pour sept disciplines**, dont les mandats issus du scrutin de 1998 prendront fin le 14 octobre 2005.

Ces instances nationales sont les suivantes :

- commission statutaire nationale (CSN) compétente des praticiens hospitaliers temps plein (collège des praticiens hospitaliers et collège des personnels enseignants et universitaires) ;
- commission nationale pour les nominations aux fonctions de chefs de service de psychiatrie ;
- conseil de discipline des praticiens hospitaliers temps plein ;
- conseil de discipline des praticiens hospitaliers temps partiel ;
- commission paritaire nationale des praticiens temps partiel.

Les sept disciplines sont la médecine, la chirurgie, l'anesthésie réanimation, la radiologie, la biologie, la psychiatrie, la pharmacie.

Au total, pour ces cinq commissions et pour les sept disciplines, ce sont **210 titulaires et 210 suppléants qui ont été élus**, chaque commission ayant par discipline 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

Selon les scrutins et les disciplines, le nombre de listes présentées varie de une à cinq listes, le nombre total de ces listes étant de 81.

Pour chaque scrutin, les listes sont constituées, par statut et ou par discipline. La majorité de ces listes sont membres déclarés d'un des trois intersyndicats : Coordination médicale hospitalière et Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics (CMH & SNAM-HP), Confédération des hôpitaux généraux (CHG), Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH).

D'autres listes sont indépendantes d'un de ces trois intersyndicats, comme l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (AMUHF) ou le Syndicat national des médecins hospitaliers – Force ouvrière (SNMH – FO).

Enfin, certains regroupements ont constitué une liste commune.

Les résultats de la CSN des praticiens temps plein dans ses deux composantes, collège hospitalier et collège hospitalo-universitaire considérés comme les plus significatifs, sont présentés ci-dessous.

L'ensemble des résultats par scrutin et par discipline sera disponible dans les prochains jours sur le site Internet du ministère www.sante.gouv.fr, rubrique « actualité »

Commission statutaire nationale des praticiens hospitaliers

Collège des personnels enseignants et hospitaliers titulaires et collège des praticiens hospitaliers

Résultats en voix

inscrits	32 434
votants	15 757
suffrages exprimés	15 460

Soit un taux de participation de 48,6%.

Intersyndicat	voix							Total	%
	anesthésie réanimation	biologie	chirurgie	médecine	pharmacie	psychiatrie	radiologie		
CHG	501	618	704	1 373		1 209		4 405	28,5%
CMH/SNAM-HP/UCCSF-Alliance	46	742	829	1 560	237		105	3 519	22,8%
INPH	1 554	166	321	1 191	602			3 834	24,8%
AMUHF	58			558				616	4,0%
FO	25		51	106		58		240	1,6%
UPP/IDEP/SPEP/SPS						1 153		1 153	7,5%
SNAM-HP/CMH/CHG							428	428	2,8%
SAMHUR-CNHU		325	253	530				1 108	7,2%
SPU-PHAR	85							85	0,5%
SUP/SNAM-HP						72		72	0,5%
	2 269	1 851	2 158	5 318	839	2 492	533	15 460	100%

Résultats en sièges

Intersyndicat	sièges							Total
	anesthésie réanimation	biologie	chirurgie	médecine	pharmacie	psychiatrie	radiologie	
CHG	1	4	3	2		3		13
CMH/SNAM-HP	0	5	5	4	1		6	21
INPH	5	1	1	2	5			14
AMUHF	0			1				1
FO	0		0	0		0		0
UPP/IDEP/SPEP/SPS						3		3
SNAM-HP/CMH/CHG							6	6
SAMHUR-CNHU		2	3	3				8
SPU-PHAR	6							6
SUP/SNAM-HP						6		6

Contact presse :

Anne Belheur

Tél. 01 40 56 57 19 / 06 82 69 13 28

Mel anne.belheur@sante.gouv.fr